DOSSIER D'INSCRIPTION

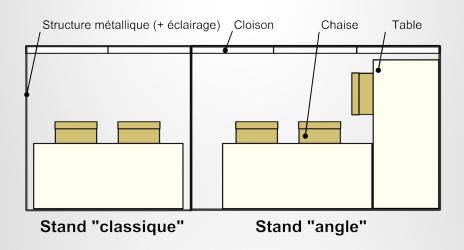
16 ET 17 FEVRIER

SENYU 7

CREATEURS

STANDS

Il y a deux types de stands :



Espace 2m x 2m	Espace 3m x 2m
1 table, 2 chaises, 2 cloisons, structure	2 tables, 3 chaises, 3 cloisons, struc-
métallique et éclairage, 2 badges	ture métallique et éclairage, 3 badges

Chaque table mesure 180cm x 80cm et les cloisons peuvent être utilisées pour de l'affichage.

Chaque badge donne droit pour toute la durée du salon à :

- l'entrée du salon :
- le petit déjeuner ;
- le déjeuner.

Un même exposant peut demander autant de «stand» qu'il le souhaite. Il disposera alors d'autant de fois les éléments exposés ci-dessus. Les installations sont identiques pour les deux types de stands amateurs.

CONDITIONS D'ELIGIBILITES

Les stands dits "créateurs" regroupent trois principaux types d'activités : les jeunes créateurs, les fanzines et les auto-éditeurs.

Les jeunes créateurs sont des particuliers vendant leurs propres créations dans le cadre d'une activité non professionnelle (sauf auto-entrepreneurs).

Les fanzines sont des dessinateurs amateurs vendant leurs propres dessins dans le cadre d'une activité non professionnelle.

Les auto-éditeurs sont de petits éditeurs indépendants vendant uniquement leurs propres livres.

Des dérogations peuvent être accordées, à titre exceptionnel et sur présentation d'arguments convaincants. L'organisateur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité à l'inscription du stand et de refuser l'édition d'un contrat aux personnes non éligibles.

Il se réserve aussi le droit de prendre à l'égard des contrevenants sur le salon des dispositions, qui seront fixées sur le contrat. Les stands non éligibles pourront être dirigés vers un stand professionnel, s'ils disposent du droit légal d'exercer leur activité.

Pour plus d'informations concernant la sélection des créateurs, veuillez-vous référer à <u>notre site internet</u>.

INFOS PRATIQUES

Le prix d'un stand "classique" est fixé à 55€ et d'un stand "angle" à 90€.

Un raccordement électrique peut-être effectué sur demande contractuelle pour 50€.

Chaque badge excédant le nombre prévu sera facturé 15€ (il donne droit à exactement les mêmes prérogatives qu'un badge normal).

Calendrier

31 décembre 2018 : clôture des inscriptions

15 janvier 2019 : limite de dépôt du contrat et du règlement 1er février 2019 : communication des informations pratiques

16 et 17 février 2019 : Senyu